

Le Lien 17 18 19



La taxe sur le CO2 est morte et enterrée et à mon avis, c'est une très bonne chose pour plusieurs raisons.

1°) l'écologie ne doit pas être répressive et les interdits, les taxes n'ont jamais rien solutionné.

Rien ne sert d'interdire les voitures, le nucléaire, les OGM. Il convient simplement de mettre en place une écologie constructive basée sur la recherche et mettre au point enfin la voiture électrique, de nouvelles techniques agricoles pour nourrir plus de 8 milliards d'habitants, etc...

Il faut aussi raison garder, ne pas prendre pour argent comptant les prédictions de groupes de chercheurs qui sont loin de représenter la majorité de leurs pairs.

Après avoir craint, il y a quelques années l'arrivée d'une période glaciaire qui devait faire disparaître l'humanité, nous sommes parait-il aujourd'hui confrontés à une période de réchauffement qui va rôtir l'ensemble du genre humain. Tout cela me paraît très excessif.

**ALAIN KELYOR
MAIRE D'EMERAINVILLE**

LE CIRQUE était à l'honneur du 1^{er} au 5 mars. Plus d'une vingtaine d'enfants d'Emerainville ont participé à un stage de cirque sous le chapiteau de Fontenay-sous-Bois. Accueillis à l'école du cirque de cette même ville, les stagiaires ont travaillé sous la

ont permis aux enfants de mieux connaître leurs corps et ce qu'ils peuvent lui demander. Le cirque est incontestablement une excellente école de la vie.

Le prochain stage aura lieu durant les vacances du mois d'avril, du 26 au



direction de Renée Boscher ainsi que de plusieurs intervenants. Jonglerie, équilibre sur le fil, trapèze...

30. Celui-ci sera ouvert aux enfants de 4 à 8 ans. Si vos enfants sont intéressés par ces activités ou veulent tout simplement découvrir les arts du cirque pour devenir de véritables circassiens, inscrivez-les au plus tôt en vous rendant au centre Saint-Exupéry.



DU 8 AU 15 MARS à l'occasion de la Journée de la femme s'est tenue une exposition sur les Droits de la femme.

Organisée par les ateliers des femmes de Saint-Exupéry, cette exposition a présenté nombre d'œuvres réalisées durant les ateliers. Alain Kelyor, maire de la commune a procédé au vernissage de cette exposition qui a rappelé à tous, comme le chantait Jean Ferrat «que la femme est l'avenir de l'homme». Une évidence que nombre d'hommes n'ont pas compris et une journée par an n'est pas de trop pour rappeler les droits de celles qui partagent nos vies.



UNE NAVETTE est à la disposition des personnes désireuses de se rendre au magasin Carrefour de Pontault-Combault les mardis 13 avril, 11 mai, 8 juin et 29 juin. A chaque fois deux départs sont programmés : le premier place Saint-Just à 13h45 et le second devant le poste de police municipale à 14h00. Le nombre de places étant limitées à bord du minibus, il est nécessaire de réserver sa place le plus tôt possible en téléphonant au : 01 60 05 99 86 ou au 01 60 05 99 62.

L'AIDE AUX ÉTUDIANTS

qui n'était qu'un projet est devenue une réalité depuis le début de l'année. Le revenu Solidarité Municipal Étudiant (SME) vient en aide à ceux qui ont choisi de poursuivre leurs études et dont les familles ont des revenus modestes. La commune leur offre une aide de 200 euros par an versée en deux fois

(à l'inscription et au mois d'avril). Une aide qui s'avère précieuse lorsque l'on est étudiant et sans le sou.

D'ores et déjà treize étudiants ont déposé leur dossier en mairie au service CCAS pour l'année 2009-2010.

La fin des inscriptions aura lieu à la fin mai.

Bien entendu, pour la prochaine rentrée universitaire de 2010-2011, les étudiants sont invités à se faire connaître au plus tôt d'autant plus que les inscriptions s'achèveront au 31 octobre 2010. Pour bénéficier de cette aide, il faut remplir les conditions suivantes:

- suivre des études supérieures (DEUG, licence, maîtrise, doctorat...)
- avoir des parents non imposables,
- vivre sur la commune,
- être inscrit sur les listes électorales,
- avoir 25 ans au plus,
- fournir des justificatifs de revenus

Les inscriptions ne se feront que sur dossier.

SUSPENS

et quiproquo étaient au rendez-vous de la pièce de théâtre «La dernière y restera» de M.C. Sussfeld jouée par la Compagnie du Casse-Tête. Près de 80 personnes ont assisté à l'Espace Saint-Exupéry à cette représentation unique. Si le titre pouvait laisser penser à une pièce noire en vérité, le public a découvert une oeuvre à l'humour grinçant.

Entre deux fous rires, les spectateurs ont tenté de découvrir l'égnime de la pièce mais ils ont du attendre les dernières instants pour connaître celle qui y restait.



Photo Khanh Nguyen

LA POLITIQUE

environnementale mise en place depuis des années par la commune porte ses fruits. Dès les premières années de son mandat l'équipe municipale a tenu à préserver le patrimoine vert de la commune. La réserve naturelle régionale du parc Denis Le Camus est un havre de paix pour toutes les espèces animales qui y demeurent. Si les sangliers ont un peu

trop défrayé la chronique avec leurs escapades dans les rues de la commune mais aussi leurs dégradations, d'autres espèces, plus discrètes en profitent pour se reproduire loin du tumulte de la cité.

Khanh Nguyen, est l'un des amoureux de la réserve. Il est aussi un photographe amateur averti. Au mois de mars, au cours d'une de ses promenades, il a

eu la chance de surprendre une nichée de chouettes hulotes perchée dans un arbre. Des clichés rares qui nous permettent de nous immiscer dans l'intimité de ces rapaces nocturnes.

A la mi-mars, dans le cadre du suivi ornithologique de la réserve, un relevé nocturne des rapaces a été réalisé et a permis de constater la naissance de cinq chouette hulotes.

PROCHAINS rendez-vous de la Maison de l'environnement :

Pour les Juniors (6 -12 ans)

- Samedi 10 avril

EXPOSITION EN ARTS VISUELS.

Les ateliers

des vacances de printemps :

- Lundi 19 avril de 14h à 16h00

CONSTRUCTIONS DE NIDS

- D'HIRONDELLES. Participation 2 €.

- Mardi 20 avril de 14h à 16h00

CRÉATIONS D'ÉPOUVANTAILS.

Participation 2 €.

- Vendredi 23 avril de 14h à 16h00

PROMENADE DANS LA RÉSERVE NATURELLE OU JARDINAGE.

Participation 2 €.

- Samedi 24 avril de 14h à 16h00

CRÉATIONS D'ÉPOUVANTAILS.

Participation 2 €.

Pour les adultes :

- Lundi 12 avril à 20h30

LA RÉCUPÉRATION D'EAU.

Participation 5 €.

- Samedi 17 avril à 14h30

LE COMPOST. Participation 5€.

En 1995,

lors de notre arrivée à la mairie, nous avons été assaillis de plaintes émanant de certains habitants du Clos d'Emery et de la majorité des riverains de ce lotissement.

La copropriété était laissée à l'abandon, aucun syndic ne voulant assumer la mission.

Les conséquences étaient désastreuses pour l'environnement (saleté, espaces verts non entretenus etc...) mais également dangereuses (voirie, assainissement).

M. Pierre Parizia alors 1^{er} maire-adjoint

s'est déclaré volontaire pour administrer le Clos d'Emery bénévolement et provisoirement.

Les comptes ont été assainis et la copropriété a été entretenue grâce aux charges encaissées.

Après 15 ans de « bons et loyaux services », M. Parizia a remis sa démission lors de la dernière assemblée générale.

Il semble en effet préférable aujourd'hui que les résidents assument eux-mêmes la gestion de leurs biens, comme dans toutes les copropriétés d'Emerainville.

Une équipe a été élue et nous lui souhaitons bonne chance.





SOIREE DISC



8 MAI

Animée par
le groupe
HEXAGONE
Entrée 5€

EMERAINVILLE
Espace Guy Drut
01 60 37 61 25